

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 13 (1974-1975)
Heft: 62

Artikel: Ambassade de Suisse en Belgique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-911489>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AMBASSADE DE SUISSE EN BELGIQUE

Electro-mécanique
Electronique
Sprecher & Schuh

Câbles H.T. et B.T.
Datwyler - Studer

Télécommandes
Zellweger

Programmateurs
Micro-Electric

Doseuses
à commande électronique
Hasler

Enregistreurs
potentiométriques
Compteurs de vitesse
Jaquet

ets P. GHIOT s.p.r.l.
Avenue Joseph Jongen, 51
1180 BRUXELLES

NOS REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES

EN BELGIQUE :

Ambassade de Suisse, Bruxelles
Rue de la Loi 26 - 1040 Bruxelles
Tél. : 512 78 41 - 512 78 42 - 512 78 43
Heures de réception : de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h. du lundi au vendredi.

Consulat général de Suisse, Anvers
(pour les provinces d'Anvers et du Limbourg),
Place du Meir 24 - 2000 Anvers
Tél. : (031) 33 95 40
Heures d'ouverture : de 9 à 12 h. du lundi au vendredi.

AU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMB.
Ambassade de Suisse, Luxembourg
Bd Royal 35 - Case postale 469
Luxembourg - Tél. : 2 74 74
Heures d'ouverture : de 9 à 1 h. et de 15 à 17 h. du lundi au vendredi.

Ceux de nos compatriotes qui désirent prendre connaissance du message du Président de la Confédération à l'occasion

de la nouvelle année peuvent s'adresser aux représentations suisses.



Après 6 ans de mission en Belgique, notre Ambassadeur, M. Henri Monfrini, va nous quitter en janvier prochain.

Monsieur Monfrini a été nommé Ambassadeur de Suisse en Italie, avec résidence à Rome, il est également accrédité à Malte.

Au nom de la Communauté Suisse de Belgique, nous aimeraisons exprimer ici toute notre gratitude à son égard et à celui de Madame Monfrini, qui se sont dévoués sans relâche à la cause de nos compatriotes et laisseront un souvenir inoubliable à tous ceux qui ont eu le privilège de les rencontrer. Nos vœux les accompagnent dans leur nouvelle tâche.

Le Conseil Fédéral a nommé début décembre son successeur en la personne de M. l'Ambassadeur Auguste Hurni.

Né en 1916, originaire de Chézard-St-Martin NE et Gurbrü BE, M. Hurni a achevé ses études à Berne où il a obtenu le titre de docteur en droit. Il est entré en 1942 au Département politique fédéral et il fut affecté à Buenos-Aires, Berne et Madrid. De retour à Berne en 1956, il est transféré en tant que Conseiller d'Ambassade à Rome en 1959.

Dès 1965, il a été suppléant du chef de la délégation suisse auprès de l'OCDE à Paris. Nommé ambassadeur en Uruguay en 1967, il fut accrédité à partir de 1970 également au Paraguay. En 1973, il est nommé Ambassadeur en Tunisie et en Libye, avec résidence à Tunis.

Nous souhaitons, à l'avance, une cordiale bienvenue à M. l'Ambassadeur et à Madame Hurni, et un séjour agréable et fructueux dans notre pays de résidence.

AVIS
IMPORTANT

Les autorités suisses ont décidé de modifier les arrondissements consulaires en Belgique. Dès lors, les provinces de Flandre orientale et occidentale passeront à partir du 1.1.1976 sous la juridiction du

Consulat Général de Suisse à Anvers

24, Meir, boîte 22
2000 Antwerpen 1
Tél. 031/33.95.40